



Concours National de
**Reconnaissance
des Végétaux** 2013

Communiqué de presse – 3 Octobre 2013

LE CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VEGETAUX... POUR METTRE A L'HONNEUR LE SAVOIR-FAIRE ET L'EXCELLENCE DE LA FILIERE DU VEGETAL

« Redonnons ses lettres de noblesse à la connaissance des plantes, dès le plus jeune âge, puis tout au long des formations, pour développer une véritable culture horticole, paysagère, et susciter de nouvelles vocations professionnelles ». C'est en lien avec cette action prioritaire du Manifeste pour une Cité Verte que Val'hor, interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et l'UNEP – les entreprises du paysage, organisent le Concours National de Reconnaissance des Végétaux, pour lequel le haut patronage de M. Le ministre de l'agriculture a été sollicité.

La finale se déroulera les 4 et 5 décembre prochains dans le cadre du salon Paysalia, à Lyon.

1. Le Concours National de Reconnaissance des Végétaux

Des qualifications aux finales régionales, cette compétition nationale reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture, par toute la filière et par les établissements de formation agricole/horticole connaît un succès grandissant aussi bien auprès des jeunes en formations qu'auprès des professionnels. Un succès qui se confirme, pour cette 2ème édition, par une participation croissante de candidats lors des sélections régionales.

Ainsi, depuis le 16 mars dernier, près de 1 000 jeunes des niveaux V (Capa, seconde pro, BPA), IV (Bac Pro, BP) et III (BTSA) des formations aménagements paysagers, production horticole et commerce se sont affrontés lors des concours régionaux organisés, par l'UNEP et la FNPHP, partout en France, dans les établissements de formation de la filière de l'horticulture et du paysage.

La finale nationale 2013 > Déroulement de l'épreuve

Toute la logistique de la finale sera assurée comme en 2011, par l'équipe du lycée agricole (EPLEFPA) de Lyon-Dardilly-Ecully. **Deux listes de végétaux (et deux jurys professionnels) sont mis en place pour offrir aux candidats la possibilité d'exprimer leurs talents en fonction de leur formation - plutôt horticole ou plutôt pépinière/paysage.**

Selon leur niveau de formation, les candidats des neuf catégories auront pour tâche de reconnaître, sur table, en 60 à 90 minutes, 20 à 40 végétaux (sélectionnés avant le début de l'épreuve par le Jury dans une liste de plus de 600 végétaux à connaître) à partir d'échantillons frais, de saisons, représentatifs, en bon état et regroupés par catégories. Seront à indiquer sur la grille de reconnaissance : la famille, le genre, l'espèce, le cultivar, le nom vernaculaire et le caractère de chaque échantillon. Le score final de chaque candidat sera calculé en sommant l'ensemble des points obtenus.

Au terme de ces compétitions régionales, 79 candidats représentant 16 régions ou inter-régions de France ont été sélectionnés pour participer à la grande finale Nationale les 4 et 5 décembre prochains dans le cadre de Paysalia !

La Remise des Prix de la Finale du Concours National de Reconnaissance des Végétaux se tiendra le 5 décembre après-midi dans le cadre du salon Paysalia. Seront récompensés les trois premiers de chaque épreuve, la région la mieux classée (qui recevra un Trophée Régional) et un Prix Spécial du jury pour la connaissance des caractères des végétaux sera également attribué.

Objectifs simples pour les organisateurs : stimuler l'intérêt des jeunes en formations aménagements paysagers, production horticole et commerce pour les végétaux utilisés dans le cadre de leurs métiers et participer au développement d'une véritable culture botanique chez les futurs professionnels. Cette compétition d'envergure nationale met en lumière les savoir-faire et les métiers « passion » d'une filière d'excellence regroupant une multitude de compétences, de savoirs transversaux et offrant de véritables perspectives d'avenir dans un contexte de crise économique.

2. Pour un avenir en vert au sein d'une filière créatrice d'emplois et d'excellence

→ Une filière dynamique qui forme et embauche ses futurs professionnels

La filière du paysage, du végétal et du jardin est créatrice de richesses économiques ; **rassemblant 50 000 entreprises spécialisées dans la production, l'utilisation ou la vente de végétaux d'ornement, elle représente 160 000 emplois** dont près de la moitié dans les entreprises du paysage (85 050 actifs) et 24 000 dans des entreprises de production de végétaux.

Au cœur des enjeux de notre société, cette filière de poids, garante de la biodiversité, acteur d'un développement durable et moteur de la croissance verte, **connaît une véritable dynamique de croissance** ces dernières années. Les chiffres en attestent : le nombre d'entreprises du paysage a progressé de 7% entre 2010 et 2012 (26 500 entreprises dénombrées en 2010 contre 28 400 en 2012), de même que la profession a gagné 7 500 actifs entre 2010 et 2012. Ce sont en outre 1 500 créations nettes d'emploi générées par les entreprises du paysage (31 900 embauches pour 30 400 départs).

La filière du paysage propose des emplois pérennes à forte valeur ajoutée et investit dans la formation. Ce sont ainsi 9 400 apprentis employés dans les entreprises du paysage au 31/12/2012, représentant pas moins de 14% des salariés du secteur. Sur 10 emplois créés dans le paysage, 8 sont des contrats à durée indéterminée, 9 à temps plein. Dans cette filière en mutation, se réinventant sans cesse au fur et à mesure que les technologies progressent, le niveau de formation est en constante augmentation, notamment dans les entreprises du paysage où la part des salariés possédant le bac professionnel a pratiquement doublé en 10 ans pour atteindre presque 30%. La tendance est donc à l'amélioration des compétences et au recrutement de cadres techniques et ingénieurs spécialisés pour lesquels les entreprises investissent en terme de formation de leurs salariés. Les diplômés du supérieur sont ainsi de plus en plus appréciés des entreprises et représentent désormais près de 20% des salariés contre 13% en 2001.

Profession « jeune » (33 ans d'âge moyen des salariés en ce qui concerne les entreprises du paysage) contribuant pleinement à la « croissance verte » de notre société, les métiers des jardins, du paysage et du végétal offrent un avenir professionnel solide et pérenne pour les jeunes en recherche d'une spécialisation.

→ Des métiers de passions aux réelles perspectives d'évolution

Concevoir des terrasses, des jardins, des toitures ou murs végétaux, réaliser des baignades naturelles, sélectionner les espèces végétales les mieux adaptées, créer et cultiver des végétaux, mettre en valeur fleurs et plantes...

Trop souvent sous-estimée, **la filière du paysage et du végétal ce sont avant tout 3 grands secteurs (production, commercialisation et paysage) et plusieurs métiers pour créer, vendre et mettre en scène du « vert ».**

Production...pour créer du vert

Le pépiniériste ou l'horticulteur, acteur de proximité, il fournit fleurs, plantes et arbres, matière première indispensable à tout paysage. La diversité et la qualité de ses productions donnent vie aux créations paysagères. L'horticulteur produit des plantes en pots, à massif, des fleurs coupées, des bulbes. Le pépiniériste, quant à lui, cultive arbres, arbustes, arbres fruitiers, plantes vivaces. Ces professionnels se caractérisent par une connaissance parfaite des végétaux, des techniques de production pointues, la spécialisation sur des créneaux de distribution, une technologie au service de la qualité et respectueuse de l'environnement. Ainsi, en France de plus en plus de producteurs s'engagent dans la démarche de certification environnementale et sociale Plante Bleue, officiellement reconnue par les pouvoirs publics en 2012. Ouvrier horticole, ouvrier pépiniériste, chef de culture horticole, chef de culture en pépinière et chef d'exploitation, autant de métiers passionnants à pourvoir dans la



Le saviez-vous ?

D'après l'étude « Global Space Report 2013 » d'Husqvarna, en cas de changement de carrière et pour changer de métier, les métiers liés au vert sont largement cités par les personnes interrogées :

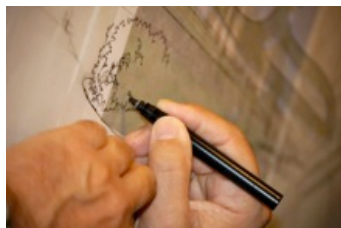
- Plus d'une personne sur 5 aimerait être paysagiste concepteur*
- 2 des 5 métiers les plus cités sont exercés à l'extérieur.*
- Les 18-25 ans sont les plus nombreux à donner un nom de métier en lien avec les espaces verts s'ils pouvaient recommencer une autre carrière.*

Source : Lettre Enauête de Vert Juin 2013/Val'hor

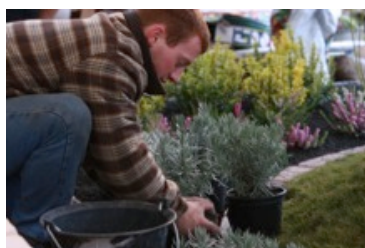
filière. (Pour en savoir plus : contactez la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières www.fnphp.com, celle des coopératives horticoles www.felcoop.org ou encore celle des semenciers www.ufs-semenciers.org)

Paysage...pour mettre en scène le vert

Le paysagiste concepteur : en partenariat avec l'architecte et l'urbaniste, il intervient en amont. Concepteur créatif, il intègre des dimensions culturelles et sociales, en tenant compte des contraintes du milieu vivant et de son évolution. Aménageur de l'espace, le paysagiste concepteur est amené, par sa formation et sa pratique professionnelle, à travailler dans de multiples environnements et sur toutes sortes de projets paysagers auprès de maîtres d'ouvrage : collectivités, entreprises publiques ou privées, particuliers. Il intervient dans différents domaines : de l'étude générale, planification, programmation (plans de paysage, études d'impact,...) à l'étude particulière, la conception, la maîtrise d'œuvre (aménagement urbains, périurbains ou ruraux, valorisation du patrimoine, réhabilitation de lieux dégradés), tout en apportant son conseil et son expertise. (Pour en savoir plus, visitez le site de la Fédération française du Paysage : www.f-f-p.org)



L'entrepreneur du paysage : Il aménage les espaces en utilisant les dernières technologies et sa connaissance du végétal. Sa technicité, sa sensibilité, sa polyvalence permettent de concrétiser le projet paysager. Il assure l'aménagement et l'entretien des espaces dans le respect de l'environnement. La notion d'entreprise du paysage regroupe des métiers variés aux compétences pointues : aménagement et entretien de parcs, jardins et terrains de sport – génie végétal et génie écologique – élagage - débroussaillage et dessouchage - reboisements - paysagisme d'intérieur – toitures/terrasses végétalisées – baignades naturelles, etc. Pour chacun, selon ses qualités et aptitudes, un choix de professions passionnantes au service de projets innovants. Quel que soit l'orientation choisie, l'entrepreneur du paysage s'appuie sur des savoir-faire et des technicités seuls gages de son professionnalisme qu'il peut aujourd'hui valoriser en adhérant à la marque Expert Jardins, une marque de l'Unep – les entreprises du paysage. (Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'Unep, les entreprises du paysage, www.entreprisesdupaysage.org et sur le site Expert Jardins, www.expertjardins.com)



Commercialisation...pour donner envie et vendre le vert

Fleuriste : profession complète, le fleuriste évolue dans un univers à la fois artistique et commercial. Commerçant et avant tout artiste du vivant, il mélange les essences, joue sur l'harmonie des formes et marie les couleurs pour réaliser des compositions originales, uniques, qui répondent aux circonstances et aux vœux du client. (Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Fédération Nationale des Fleuristes de France, www.fnff.fr)

Conseiller en jardinerie : dans la jardinerie, végétaux d'extérieur et plantes d'intérieur se côtoient pour offrir aux clients des produits variés et de qualité pour leur jardin ou leur intérieur. C'est le lieu par excellence du conseil et de la vente. Tout doit donc être préparé (taille et entretien des plantes, mise en rayon, connaissance des produits) pour satisfaire le client. Un métier alliant l'ensemble des fonctions liées à la vente (gestion des stocks, choix de gamme, conseil...) et l'entretien et mise en valeur des végétaux. (Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Fédération Française des métiers de la Jardinerie, www.fnmj.fr)

Et pour en savoir plus sur les métiers www.tonavenirenvert.com

CONTACT PRESSE : SENSATION! Marine Gatineau-Sailliant Tél. 06 62 74 86 61 – presse@sensation.fr

Dans le cadre de la valorisation des métiers et de la démarche Cité Verte portée par l'interprofession, le Concours National de Reconnaissance des Végétaux est organisé tous les deux ans, en année impaire, par Val'hor, l'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage et l'Unep-les entreprises du paysage, avec le soutien du **Ministère de l'Agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt (DGER)**, de la **SNHF** (Société Nationale d'Horticulture de France) et l'appui de la **FNPHP** (Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières) et **des établissements de formation agricole/horticole**.



A propos de Val'hor : Depuis 1998, Val'hor est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. Val'hor a pour mission de : • Développer la consommation de produits et services par la communication et la promotion collective. • Réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique. • Favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire. • Élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification. • Développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études. • Optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs. Contact Val'hor : emmanuelle.bougault@valhor.fr www.valhor.fr



A propos de l'UNEP – les entreprises du paysage : L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 28 000 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents (70 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Contact Unep : Julia de Castro, jdecastro@unep-fr.org
Retrouvez toutes les informations sur l'UNEP et Expert Jardins sur les sites : www.entreprisesdupaysage.org / www.expertjardins.com